

## **BARÈME PRIMACONFIANCE PARTICULIER** **OFFRE SPÉCIALE «CONVERSION ENERGIE»**

**APPLICABLE À COMPTER DU 01 OCTOBRE 2018**

Ce barème remplace celui du 1er Avril 2018 (PTCE-5).

<b>PRIX DU GAZ PROPANE EN €</b>					
<b>CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN TONNE (T)</b>	<b>De 0,350 à 0,435</b>	<b>De 0,436 à 0,724</b>	<b>De 0,725 à 2,174</b>	<b>De 2,175 à 3,000</b>	<b>&gt; 3,000</b>
Prix du gaz HTT / tonne	1575,32	1464,39	1346,68	1232,86	1104,54
TICPE* / tonne	66,30				
Prix du gaz, total hors TVA / tonne	1641,62	1530,69	1412,98	1299,16	1170,84
<b>Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / tonne</b>	<b>1969,94</b>	<b>1836,83</b>	<b>1695,58</b>	<b>1558,99</b>	<b>1405,01</b>

<b>PRIX DU GAZ PROPANE EN CENTIMES D'€</b>					
<b>CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN KWH</b>	<b>De 4 830 à 6 000</b>	<b>De 6 001 à 10 000</b>	<b>De 10 001 à 30 000</b>	<b>De 30 001 à 41 500</b>	<b>&gt; 41 500</b>
Prix du gaz HTT / kWh	11,41	10,59	9,75	8,92	7,99
TICPE* / kWh	0,48				
Prix du gaz, total hors TVA / kWh	11,89	11,07	10,23	9,40	8,47
<b>Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / kWh</b>	<b>14,27</b>	<b>13,28</b>	<b>12,28</b>	<b>11,28</b>	<b>10,16</b>

\* Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques à usage combustible (TICPE 2018 depuis le 01/04/2018).

**Livraison Gratuite du gaz en mode de Distribution Automatique.** Ce mode implique que nos chauffeurs disposent d'un accès libre et permanent à la citerne y compris en votre absence. Pour les clients qui optent pour la livraison sur commande, Primagaz recommande de passer la commande au plus tard lorsque la jauge de la citerne atteint le seuil de 30% afin d'éviter tout risque de rupture de confort.

Les frais de Livraison sont également applicables aux clients équipés d'une citerne individuelle avec un compteur et qui optent pour la Livraison sur commande au lieu de la Livraison Automatique.

<b>ABONNEMENT ÉNERGIE</b>					
	<b>TYPE DE STOCKAGE</b>		<b>ANCIENNETÉ DU CLIENT <sup>(2)</sup></b>		
			<b>Jusqu'à 48 mois (soit 4 ans révolus)</b>	<b>De 49 à 120 mois (soit de 4 à 10 ans révolus)</b>	<b>&gt; 120 mois (soit 10 ans révolus et +)</b>
Prix de l'abonnement <b>ÉNERGIE</b> mensuel <sup>(1)</sup> en € TTC	AÉRIEN	SANS COMPTEUR	<b>12,90</b>	<b>9,90</b>	<b>8,00</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>15,90</b>	<b>11,90</b>	<b>9,90</b>
	ENTERRÉ	SANS COMPTEUR	<b>15,90</b>	<b>11,90</b>	<b>9,90</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>19,90</b>	<b>14,90</b>	<b>12,40</b>

**L'abonnement ÉNERGIE contient :**

- La mise à disposition du stockage et du compteur
- La mise en place «Clé en main» du stockage et du compteur dans des conditions normales d'intervention. L'utilisation de moyens particuliers (brise roche, remblaiement) sera facturée sur la base d'un devis. Pour les citernes enterrées, cette prestation comprend la réalisation de la fosse, la mise en place et l'arrimage du stockage, le remblayage de la fosse avec pose du grillage avertisseur et des plots de signalisation. Cette prestation ne comprend pas l'enlèvement des terres excédentaires.
- L'encadrement du barème gaz de -5% à +5% (hors évolution des taxes) par rapport au barème gaz précédent, révision à date fixe limitée à deux fois par an (en avril et en octobre). Cet encadrement ne s'applique qu'au sein d'une même tranche de consommation.
- La durée du contrat : 5 ans
- La reconduction au-delà de la période pour une durée indéterminée
- La livraison automatique
- L'accès aux services de sécurité
- L'inspection périodique réglementaire



**BARÈME PRIMACONFIANCE PARTICULIER**  
**OFFRE SPÉCIALE «CONVERSION ENERGIE»**

ABONNEMENT ÉQUIPEMENT					
	TYPE DE STOCKAGE		ANCIENNETÉ DU CLIENT <sup>(2)</sup>		
			Jusqu'à 48 mois (soit 4 ans révolus)	De 49 à 120 mois (soit de 4 à 10 ans révolus)	> 120 mois (soit 10 ans révolus et +)
Prix de l'abonnement <b>ÉQUIPEMENT</b> mensuel <sup>(1)</sup> en € TT C	AÉRIEN	SANS COMPTEUR	<b>20,40</b>	<b>17,40</b>	<b>13,40</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>23,40</b>	<b>19,40</b>	<b>17,40</b>
	ENTERRÉ	SANS COMPTEUR	<b>22,90</b>	<b>18,90</b>	<b>16,40</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>26,90</b>	<b>21,90</b>	<b>19,40</b>

**L'abonnement ÉQUIPEMENT contient :**

- Les éléments de l'abonnement ENERGIE
- la réalisation d'une visite annuelle de maintenance comprenant : le contrôle du stockage, le lessivage du stockage aérien ou le nettoyage du puit de visite du stockage enterré, la vérification de l'installation client (après l'organe de coupure du stockage jusqu'aux équipements ménagers exclus), et si nécessaire, le remplacement du détendeur et/ou du limiteur de pression
- 15% sur toutes les autres prestations de maintenance du Livret des Services
- la gratuité des livraisons sur demande si délai de livraison sous 15 jours

(1) Tarif TTC exprimé avec une TVA à 20%.

(2) L'ancienneté du client est calculée à partir de la date de signature du contrat ou de la date de mise en place du stockage si celle-ci est postérieure. Pour les clients propriétaires d'un stockage déjà en place, le tarif d'abonnement «>120 mois» s'applique dès la première année du contrat PrimaConfiance offre spéciale «CONVERSION ENERGIE».

Le barème Primaconfiance Particulier s'applique sous réserve de la signature d'un contrat Energie PrimaConfiance offre spéciale «CONVERSION ENERGIE».

FRAIS DE RÉSILIATION DU CONTRAT	Stockage aérien ou enterré (avec ou sans compteur)	
	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
Résiliation dans un délai inférieur à 1 an <sup>(3)</sup>	1250,00	<b>1500,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 1 an et 2 ans <sup>(3)</sup>	1000,00	<b>1200,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 2 ans et 3 ans <sup>(3)</sup>	750,00	<b>900,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 3 ans et 4 ans <sup>(3)</sup>	500,00	<b>600,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 4 ans et 5 ans <sup>(3)</sup>	250,00	<b>300,00</b>
Résiliation dans un délai supérieur à 5 ans <sup>(3)</sup>	-	-

(3) Délai entre la date de prise d'effet du contrat et la date de résiliation du contrat

**Les frais relatifs aux services d'accès, d'utilisation et de livraison du gaz, ainsi que les autres prestations complémentaires demandées par le client sont disponibles dans le Livret des Services clients particuliers et professionnels (Réf 8370 V2)**

Les prix sont majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contributions de toute nature, actuels ou futurs, supportés ou dus par PRIMAGAZ en application de la réglementation.

Toute modification des taxes, impôts, charges ou contributions seront immédiatement applicables de plein droit aux contrats en cours.

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

**Parlons bien-être et économies d'énergie**

**au 0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

**ou Espace client sur primagaz.fr**



**PRIMAGAZ**

**CGP PRIMAGAZ**

OPUS12 - 77 esplanade du Général de Gaulle  
CS 20031 - 92914 La Défense cedex  
SA au capital de 42 441 872 Euros - RCS Nanterre 542 084 454  
SIRET 542 084 454 00611 - APE 4671 Z  
N° ident. TVA FR 68 542 084 454

## BARÈME DE VENTE STOCKAGE\*

Réservé aux clients Primagaz particuliers et professionnels ayant une consommation de gaz annuelle estimée inférieure ou égale à 3 tonnes et changeant d'option de leur contrat (consignation ou location ou abonnement vers vente)

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

**Prix selon la valeur de vente du stockage (dégressif en fonction de la durée)**

ANNÉE D'ANCIENNETÉ DU STOCKAGE	VALEUR DE VENTE DU STOCKAGE											
	STOCKAGE AÉRIEN								STOCKAGE ENTERRÉ			
	PRIMELLA		PRIMACINQ (500 kg)		PRIMAMIL (950 kg)		MAXIMILIA (1750 kg)		ETERNELLA		ETERNELLA 1t 600	
	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)	€ HTVA	€ TTC (TVA 20 %)
1 <sup>ère</sup> année	1689,56	2027,47	1933,15	2319,78	2269,70	2723,64	3905,43	4686,52	2707,98	3249,58	4382,86	5259,43
2 <sup>ème</sup> année	1591,18	1909,42	1831,41	2197,69	2150,24	2580,29	3699,89	4439,87	2565,45	3078,54	4152,18	4982,62
3 <sup>ème</sup> année	1502,77	1803,32	1729,67	2075,60	2030,78	2436,94	3494,34	4193,21	2422,93	2907,52	3921,50	4705,80
4 <sup>ème</sup> année	1414,38	1697,26	1627,92	1953,50	1911,32	2293,58	3288,79	3946,55	2280,40	2736,48	3690,83	4429,00
5 <sup>ème</sup> année	1325,98	1591,18	1526,17	1831,40	1791,87	2150,24	3083,24	3699,89	2137,88	2565,46	3460,15	4152,18
6 <sup>ème</sup> année	1237,58	1485,10	1424,43	1709,32	1672,41	2006,89	2877,70	3453,24	1995,35	2394,42	3229,47	3875,36
7 <sup>ème</sup> année	1149,18	1379,02	1322,69	1587,23	1552,95	1863,54	2672,14	3206,57	1852,83	2223,40	2998,80	3598,56
8 <sup>ème</sup> année	1060,78	1272,94	1220,94	1465,13	1433,49	1720,19	2466,59	2959,91	1710,30	2052,36	2768,12	3321,74
9 <sup>ème</sup> année	972,39	1166,87	1119,19	1343,03	1314,04	1576,85	2261,04	2713,25	1567,78	1881,34	2537,44	3044,93
10 <sup>ème</sup> année	883,99	1060,79	1017,45	1220,94	1194,58	1433,50	2055,50	2466,60	1425,25	1710,30	2306,77	2768,12
Plus de 10 ans	795,58	954,70	915,71	1098,85	1075,12	1290,14	1849,95	2219,94	1282,73	1539,28	2076,09	2491,31
Plus de 30 ans	397,79	477,35	457,86	549,43	537,57	645,08	924,97	1109,96	641,37	769,64	1038,04	1245,65

\* Les stockages de gaz sont soumis à la réglementation applicable aux appareils à pression. Cette réglementation, mise à jour régulièrement par les autorités, implique en particulier l'obligation d'effectuer des inspections périodiques tous les 40 mois et des requalifications tous les 10 ans. A défaut, le stockage ne pourra faire l'objet d'aucune opération de remplissage. L'acquéreur d'un stockage devra veiller sous sa responsabilité à ce que la vérification de la conformité aux réglementations de sécurité et le contrôle du stockage soient assurés par un opérateur agréé.

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

**Parlons bien-être et économies d'énergie**

 **au 0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

 **ou Espace client sur [primagaz.fr](http://primagaz.fr)**